



Mesures sociales, statutaires et indemnitaires du protocole : FO attend des avancées concrètes lors du CSP du 8 avril

Suite à notre intervention au ministère, le Directeur Général a reçu une délégation FO vendredi 28 mars.

Dans le contexte budgétaire et électoral actuel, FO a pris les devants en rappelant les engagements du gouvernement et le « bleuissement » des accords protocolaires. Les mesures étant garanties et budgétées, il ne doit plus y avoir de discussion ni sur le fond ni sur la forme ! FO l'avait clairement précisé lors de la signature du protocole et en avait fait une condition de sa signature.

S'inquiétant des lenteurs du Guichet Unique (DGAFP et Direction du Budget), FO a demandé cette entrevue pour alerter le DG sur le retard que risquait de prendre la mise en œuvre de l'ensemble des mesures sociales, statutaires et indemnitaires prévues dans le protocole.

Lors de la prochaine réunion du comité de suivi du protocole (CSP) le 8 avril, FO attend des avancées concrètes sur la totalité des mesures sociales du protocole et en particulier pour :

- La PRC = Prime de Redéploiement des Compétences qui est l'indemnité qui sera versée aux agents mutés des services restructurés. Pour FO il n'est pas question d'accepter des mouvements de personnels hors de ce cadre mais il ne serait pas compréhensible de retenir les agents qui ont déjà pris les dispositions nécessaires pour leur départ,
- Les revalorisations indemnitaires prévues pour tous les corps à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Etc...

Par ailleurs, d'autres mesures antérieures au protocole 2013/2015 (NBI 2012 pour les techniques, repyramidage catégoriel pour les personnels administratifs, statut Conseiller d'administration des attachés,...) doivent être débloquées au plus vite.

FO refusera que les réorganisations ou restructurations continuent sans que les mesures sociales, indemnitaires et statutaires favorables aux personnels ne se concrétisent.

Le 8 avril, l'administration et le gouvernement devront respecter leurs engagements. Sinon le processus protocolaire pourrait se gripper !

